

FASKEN

Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Avocats
Agents de brevets et de marques de commerce

800, rue du Square-Victoria, bureau 3700
C. P. 242
Montréal (Québec) H4Z 1E9
Canada

T +1 514 397 7400
+1 800 361 6266
F +1 514 397 7600
fasken.com

Le 11 décembre 2019
N° de dossier : 115805.00191/20273

Jean-Philippe Therriault
Direct +1 514 397 5103
jtherriault@fasken.com

PAR SDÉ

Me Véronique Dubois, Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, place Victoria – 2^e étage, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : Demande concernant la mise en place de mesures relatives à l'achat et la vente de gaz naturel renouvelable
Dossier : R-4008-2017

Chère Consœur,

En réponse à votre correspondance du 10 décembre 2019, la FCEI dépose par la présente les informations suivantes relatives à la planification de l'audience fixée le 13 décembre 2019 dans le dossier cité en rubrique.

- Le temps requis pour la présentation de sa preuve, le cas échéant, et de son argumentation ainsi que la répartition de ce temps :
 - La FCEI se réserve le droit à une preuve d'environ 15 minutes, le cas échéant.
 - La FCEI prévoit une argumentation d'environ 15 minutes.
- La liste et la qualification demandée de son ou ses témoins, le cas échéant :
 - Monsieur Antoine Gosselin, analyste pour la FCEI, à titre de témoin ordinaire.
- Le temps prévu pour le contre-interrogatoire des témoins d'Énergir :
 - La FCEI prévoit 30 minutes pour les témoins d'Énergir.

Espérant le tout conforme, nous vous prions de recevoir, chère Consœur, l'expression de nos salutations distinguées.

FASKEN MARTINEAU DuMOULIN S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Jean-Philippe Therriault

